

87 / COMMISSION pour l'examen du projet de loi,
adopté par la Chambre des Députés, tendant à
allouer la concession de **décorations supplé-
mentaires** pour les marins et militaires em-
ployés aux opérations de l'Annam, du Cam-
bodge et du haut Sénégal. (N° 87, session
extraordinaire 1886.) — Nommée le 2 décembre
1886.

MM.

1^{er} BUREAU : DE CASABIANCA.

2^e — AMIRAL JAURÈS.

3^e — VELTEN.

4^e — CLARIS.

5^e — GÉNÉRAL PÉLISSIER.

6^e — LAPORTE.

7^e — ERNEST BOULANGER.

8^e — GÉNÉRAL GRESLEY.

9^e — CALLEN.



Journal de la Commission des Secrétaire supplé
mentaires pour les Marins et Militaires employés aux
opérations de l'Année de Cambodge de l'An 2443
La Commission a pour Président
M. le Général Pichon
et pour Secrétaire
M. Laporte

Chacun des Membres de la Commission
au nom de son bureau qu'il représente approuve
surtout le projet de loi, la Commission a décidé
sur le rapport pour rapporter à l'Assemblée
M. Boulayen

Le Secrétaire
Le Président
G. de La Harpe

Le Secrétaire
G. de La Harpe

Le 25 Mars de l'Année 2443
1886.

La Commission est réunie sous la présidence de
M. le Général Pichon
La parole est à M. Boulayen pour le lecture
du rapport. Le rapport est lu et approuvé à
l'unanimité. La Commission décide en outre que la
Discussion sera demandée d'urgence.

La séance Commencée à 9 h est terminée
à trois heures

Le Président
G. de La Harpe

Le Secrétaire
G. de La Harpe